



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 20 décembre 2007

Communiqué de presse

Crédit Agricole S.A. précise sa politique rigoureuse de dépréciation des instruments financiers exposés à la crise des marchés de crédit

Prenant acte des niveaux de dépréciation retenus par de grands acteurs mondiaux, et compte tenu de l'évolution défavorable du rating d'un certain nombre d'assureurs monoline rehausseurs de crédit, Crédit Agricole S.A. a décidé de renforcer sa politique déjà rigoureuse de dépréciation des instruments financiers exposés à cette crise, et d'annoncer dès maintenant l'impact qu'elle devrait avoir sur l'arrêté des comptes 2007.

Cette approche conduira à enregistrer comptablement une dépréciation complémentaire des parts de CDO super-senior, la prise en compte de la situation du rehausseur de crédit ACA Financial Guaranty, et le renforcement sensible de la provision collective pour risques de contrepartie sur les instruments dérivés de crédit. Au total, l'impact de ces mesures devrait être d'environ 1.6 Md d'Euros sur le résultat (soit 2.5 Mds d'Euros avant impôts). Crédit Agricole S.A. précise que cela ne correspond pas à une perte effective sur les actifs concernés, mais à une appréciation prudente des conditions de marché actuelles fortement dégradées. Calyon, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole S.A., fera donc ressortir un résultat négatif sur l'exercice 2007. Comme il a été indiqué lors de la présentation des comptes de Crédit Agricole S.A. au 30 juin 2007, Calyon n'a pas initié de nouvelles opérations dans les activités de type CDO depuis février 2007.

Pour mémoire, le résultat de Crédit Agricole S.A. à fin septembre 2007 s'élevait à 4.901 m€, et à 4.920 m€ sur l'exercice 2006.

Crédit Agricole S.A. confirme que cette approche prudente s'inscrit dans un contexte de grande solidité financière, et n'est pas de nature à remettre en cause le respect d'une cible interne de ratio Tier 1 comprise entre 7.5 et 8 %, tant au 31 décembre 2007 qu'au 31 mars 2008, et ce sans émission d'actions ordinaires. Il confirme également qu'elle n'entraînera pas de baisse du dividende au titre de 2007.

L'ensemble de ces dispositions a été adopté en pleine concertation avec la SAS La Boétie, actionnaire majoritaire, qui a confirmé son engagement auprès de Crédit Agricole S.A.

Caractéristiques des tranches super seniors de CDO d'ABS non couvertes

								TOTAL
Nominal après décote (M EUR)	841	619	415	587	411	588	501	3 962
Point d'attachement	51%	51%	7%	51%	51%	40%	30%	
Sous-jacent	high grade	high grade	high grade	high grade	mezzanine	mezzanine	mezzanine	
% des actifs sous-jacents produits en 2006 et 2007	77%	20%	50%	50%	47%	92%	54%	

(données après décote au 30 septembre 2007)

Scénario de risque envisagé pour la valorisation du portefeuille au 31 décembre 2007

Taux de défaut sur les encours subprime produits en 2006/2007 : 40%
Taux de perte finale sur les encours subprime produits en 2006/2007 : 20%
Durée de constatation des pertes : 40 mois

L'utilisation de ce scénario conduit à des décotes comprises entre 55% et 90% pour les encours présentant un point d'attachement inférieur à 50%.

Activité cash CDO – Glossaire

✓ Tranche equity

- Dans un CDO, la tranche equity est celle qui supporte les premières pertes enregistrées par le portefeuille d'actifs sous-jacent. La tranche equity d'un CDO est généralement vendue à un hedge fund ou au manager du CDO
- Typiquement, la tranche equity d'un CDO est comprise entre 1 % et 5 % de la transaction

✓ Tranche mezzanine

- Les tranches mezzanines des CDO sont les tranches qui supportent les pertes non absorbées par les tranches equity Les acquéreurs traditionnels des tranches mezzanine de CDO sont des asset managers ou des investisseurs en compte propre

✓ Tranche super-senior:

- Notées AAA, les tranches super-senior des CDO sont protégées à la fois par la structure d'absorption des pertes au sein des ABS qui le composent, et par les tranches equity et mezzanine du CDO lui-même. Il s'agit donc de tranches extrêmement peu susceptibles d'encourir des pertes, même dans les scénarios de stress les plus sévères, compte tenu de ces niveaux de protection. Elles sont traditionnellement acquises par des assureurs monoline spécialisés dans ce type de produits

Contacts presse

Crédit Agricole S.A.

Alain Berry ☎ +33 1 43 23 59 44

Anne-Sophie Gentil ☎ +33 1 43 23 37 51